

**SESSION 2023**

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES**

-----  
Concours externe - Concours externe spécial langue régionale - Troisième concours  
Second concours interne - Concours interne spécial langue régionale

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine  
Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

### Composante géographie (13 points)

1. Vous enseignez en classe de CM2.

Vous préparez une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « Se déplacer au quotidien en France ».

En vous aidant de vos connaissances et du dossier documentaire, indiquez les objectifs et la structure de cette séquence :

- les notions à construire ;
- la ou les principales compétences autour desquelles organiser le travail des élèves ;
- le nombre et les titres des séances.

2. Détaillez l'une des séances de cette séquence, notamment :

- en précisant ce que vous souhaitez que les élèves apprennent ;
- en choisissant un ou deux documents du dossier documentaire et en présentant son ou leur exploitation pédagogique.

### Composante histoire (7 points)

3. Dans le cadre du traitement de « L'âge industriel en France », vous préparez une des séances du sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin ». Choisissez un ou deux documents – ou extrait(s) de document – du dossier documentaire, que vous utiliserez en classe durant cette séance. Indiquez et justifiez votre choix, puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en ferez.

## Sommaire du dossier documentaire<sup>1</sup>

1. Extrait de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.
2. Extraits de : Agence nationale de la cohésion des territoires, Observatoire des territoires, « Décrire les comportements de la mobilité quotidienne », réalisation 2019.
3. Extrait de : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, « Comment les Français se déplacent-ils en 2019 ? Résultats de l'enquête mobilité des personnes », 2020.
4. Photographie de la piste cyclable voie Georges-Pompidou à Paris, le 4 septembre 2017, extraite de : Robin Prudent (France Télévisions), « Sept réponses à votre beau-père Jean-Louis qui ne supporte plus la réduction des voies pour automobiles à Paris », 2017.
5. Le réseau de transports en commun à Montrouge (Hauts-de-Seine, Île-de-France), extrait du site internet de la ville.
6. Extraits de : Cerema. Climat et territoires de demain, « Mobilité durable : quelles solutions pour les territoires peu denses ? », 2019.
7. Extraits de : Université de Poitiers, Vivre les campus, « Favoriser les mobilités douces ou durables », s.d.
8. Extraits de : Claudia Teran Escobar, *La mobilité active et durable : quand la psychologie et la géographie se combinent pour mieux la comprendre et la promouvoir*, thèse soutenue le 4 février 2022.
9. Extrait de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.
10. Photographie de G. Agié, « Atelier de confection en haute-couture à Paris », dans *Les créateurs de la mode*, 1910.
11. Extraits de Manuela Martini, « Femmes et enfants, chevilles ouvrières », dans *L'Age industriel. 200 ans de progrès et de catastrophes, L'Histoire, Les Collections*, 2021.
12. Extrait de : S. Le Callennec dir., M. Briand, É. François, D. Guimbretière, F. Martinetti et É. Szwarc, *CM2 Histoire et histoire des arts Géographie Enseignement moral et civique*, Hatier, 2019.

---

<sup>1</sup> Les références précises sont fournies avec chaque document.

## Dossier documentaire

### Document 1

Extrait de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.

### Géographie

[...]

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<b>Thème 1 - Se déplacer</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Se déplacer au quotidien en France.</li><li>- Se déplacer au quotidien dans un autre lieu du monde.</li><li>- Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde.</li><li>- Déplacement et développement durable.</li></ul>	Les thèmes traités en CM1 ont introduit l'importance des déplacements. En s'appuyant sur les exemples de mobilité déjà abordés et en proposant de nouvelles situations, on étudie les modes et réseaux de transport utilisés par les habitants dans leur quotidien ou dans des déplacements plus lointains. L'élève découvre aussi les aménagements liés aux infrastructures de communication. On étudie différents types de mobilités et on dégage des enjeux de nouvelles formes de mobilités. On étudie les déplacements dans le cadre du développement durable : la lutte contre la pollution, le recyclage, les moyens de transport.

## Document 2

Extraits de : Agence nationale de la cohésion des territoires, Observatoire des territoires, « Décrire les comportements de la mobilité quotidienne », réalisation 2019.

**Les déplacements quotidiens** sont ici définis comme l'ensemble des déplacements effectués un jour de semaine d'une durée inférieure à 2h, quel que soit le moyen de transport employé (voiture, marche, trottinette...) et le motif à destination (travail, loisirs, achats, retour au domicile...). Le filtre de 2h permet d'exclure les mobilités de longue portée qui sortent du cadre des mobilités quotidiennes (départ en vacances, voyage d'affaire, etc.). [...]

Du déplacement à la boucle\*



Les segments ①, ②, ③, ④, ⑤ et ⑥ sont des déplacements.  
Les segments ③ et ④ qui correspondent à un aller-retour entre le travail et un lieu de restauration comptent pour deux déplacements.  
L'ensemble formé par les segments ①, ②, ③, ④, ⑤ et ⑥ constitue une boucle.  
Cette boucle comprend deux déplacements vers le travail (segments ② et ④).

\* On appelle « boucle » l'ensemble des déplacements compris entre deux retours au domicile.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) 2019 – Réalisation : CGET 2019.

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/methodes/methode-decrire-les-comportements-de-la-mobilite-quotidienne> consulté le 26/11/2022

### Document 3

Extrait de : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Données et études statistiques, « Comment les Français se déplacent-ils en 2019 ? Résultats de l'enquête mobilité des personnes », publié le 16/09/2020.

Répartition des modes de transports utilisés (évolution 2008-2019), en pourcentage de déplacements qui conduisent les Français à moins de 80 km de leur domicile.



Source: video « Comment les Français se déplacent-ils en 2019 ? », © SDES / réalisation Datagora.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/comment-les-francais-se-deplacent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes> consulté le 26/11/2022

**Document 4**

Photographie de la piste cyclable voie Georges-Pompidou\* à Paris, le 4 septembre 2017, extraite de : Robin Prudent (France Télévisions), « Sept réponses à votre beau-père Jean-Louis qui ne supporte plus la réduction des voies pour automobiles à Paris », publié le 07/09/2017.

\* La piste était alors en cours d'ouverture.



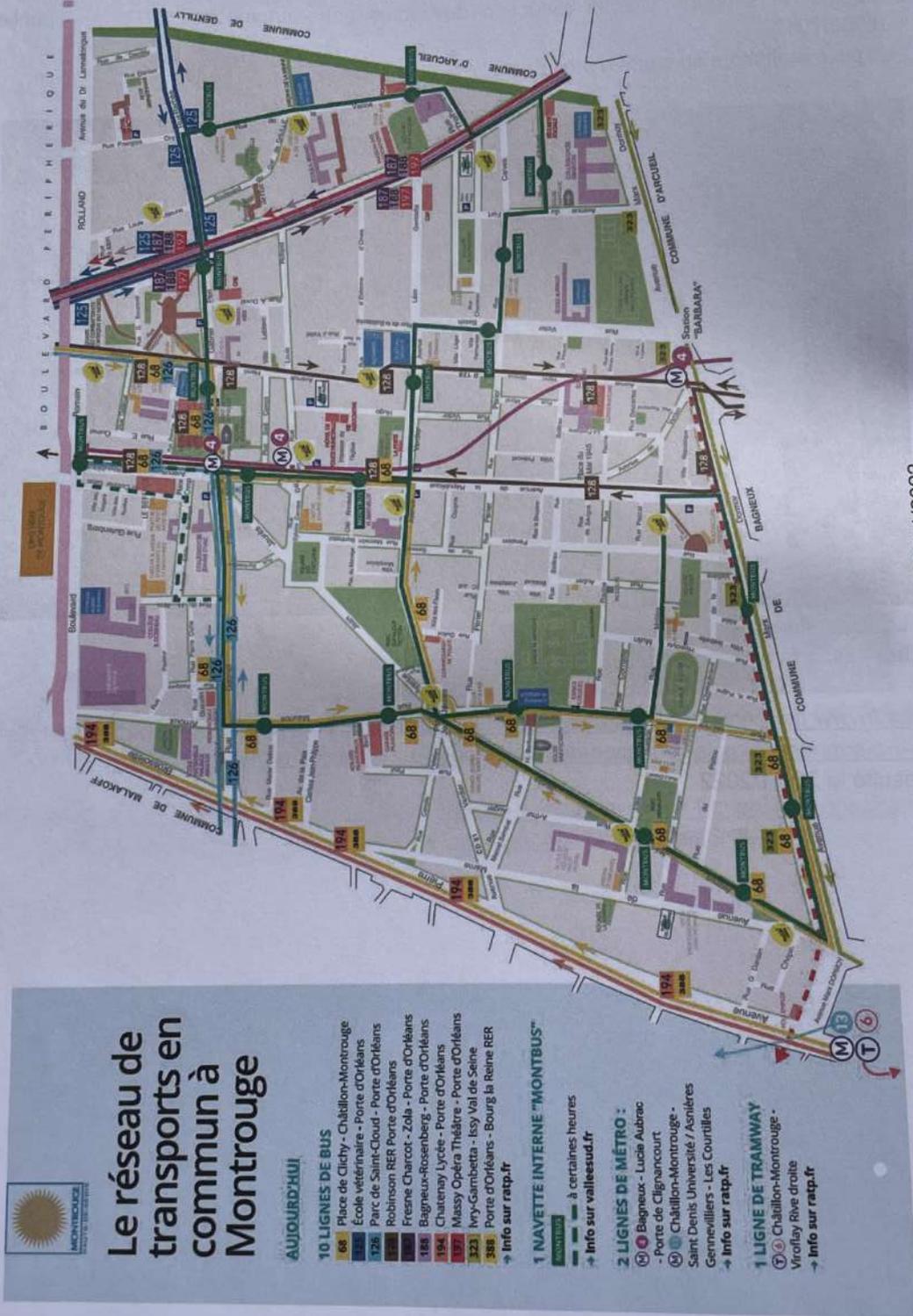
© Ludovic Marin/AFP.

© franceinfo.fr.

[https://www.francetvinfo.fr/economie/automobile/sept-reponses-a-votre-beau-pere-jean-louis-qui-ne-supporte-plus-la-reduction-des-voies-pour-automobiles-a-paris\\_2358101.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/automobile/sept-reponses-a-votre-beau-pere-jean-louis-qui-ne-supporte-plus-la-reduction-des-voies-pour-automobiles-a-paris_2358101.html)  
consulté le 26/11/2022

**Document 5**

Le réseau de transports en commun à Montrouge (Hauts-de-Seine, Île-de-France), extrait du site internet de la ville.



<https://www.ville-montrouge.fr/524-acces-et-deplacements.htm> consulté le 26/11/2022

### Document 6

Extraits de : Cerema. Climat et territoires de demain (établissement public à caractère administratif), « Mobilité durable : quelles solutions pour les territoires peu denses ? », 19 juin 2019.

Dans les territoires ruraux, les villes petites et moyennes ou dans les périphéries des grandes agglomérations, les habitants ont peu accès aux transports publics et la voiture individuelle constitue le principal mode de déplacement. Pour les ménages les plus fragiles qui n'ont pas la possibilité de posséder et conduire leur propre voiture, cette situation se traduit par une grande précarité d'accès aux services publics, à l'emploi et aux commerces.

[...]

**Pourtant, des solutions existent et se développent pour améliorer la mobilité du quotidien dans ces territoires :** lignes régulières de covoiturage, auto-stop organisé, transport solidaire, autopartage entre particuliers ou encore plateformes de mobilité. Mais elles sont souvent mal connues et peinent à se développer, faute de financements et de moyens en ingénierie.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilite-durable-queelles-solutions-territoires-peu-denses>  
consulté le 26/11/2022

### Document 7

Extraits de : Université de Poitiers, Vivre les campus, « Favoriser les mobilités douces ou durables », s.d.

Selon les dernières enquêtes réalisées, le moyen de transport largement privilégié par les personnels de l'université pour les trajets domicile-travail est la voiture autosoliste. Un tiers des étudiant.e.s utilisent leur voiture, un second tiers, les transports en commun et le dernier tiers les mobilités douces (cycle et marche à pied). Toutefois on peut estimer que les étudiant.e.s génèrent la présence de plus de 5 000 voitures sur le seul campus de Poitiers.

### Encourager la pratique du vélo et de la marche à pied

#### Quelques bonnes raisons de privilégier les mobilités douces :

1. Le coût financier induit par la voiture qui ne se limite pas au plein d'essence (assurance, entretien, réparation...).
2. Un gain avéré pour la santé.
3. Réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>.
4. Libérer les espaces dédiés à la voiture sur les campus (parking...) pour favoriser d'autres aménagements (espaces verts...).
5. Les faibles distances entre les lieux de formation et les équipements : **10 % des étudiant.e.s sur le campus reprennent leur voiture pour aller manger alors qu'aucun site n'est à plus de 3 minutes à pied d'un lieu de restauration.** [...]

[...]

#### Développer le co-voiturage et l'autopartage

On observe que les étudiant.e.s ont plus facilement recours au covoiturage que le personnel pour les trajets domicile-travail. La part de covoiturage atteint même 45 % à Châtellerault.

L'université souhaite donner une place significative au covoiturage durable. Elle prévoit une évolution de l'offre de stationnement au profit de zones dédiées au covoiturage.

[...]

### **Favoriser les transports en commun**

Tous les campus sont desservis par le réseau des bus.

<https://www.univ-poitiers.fr/vivre-les-campus/qualite-de-vie/biodiversite/favoriser-les-mobilites-douces/> consulté le 26/11/2022

### **Document 8**

Extraits de témoignages, d'après Claudia Teran Escobar, *La mobilité active et durable : quand la psychologie et la géographie se combinent pour mieux la comprendre et la promouvoir*, thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université Grenoble Alpes, soutenue le 4 février 2022, p. 123-130.

Un retraité âgé de 61 à 70 ans :

« Pour le tram, en journée, ça va. Dès qu'il fait nuit... moi, je le prends plus. Et ma femme encore moins. Surtout à Fontaine. Trafic de drogue aux deux premières stations de Fontaine, et pas qu'un peu. La fréquentation dans le tram... ».

Une étudiante en doctorat, âgée de 21 à 30 ans :

« Le reste me fait un peu peur parce que bah je n'ai pas l'habitude de prendre le vélo, je suis automobiliste. »

Une femme âgée de 41 à 50 ans, responsable des ressources humaines :

« ... pour beaucoup de gens, la voiture c'est la liberté. Donc c'est vraiment un blocage psychologique. » [...]

« Que ce soit à pied, en vélo, en trottinette, des fois on se retrouve dans des situations, même en tant que piéton, on ne se sent pas forcément en sécurité. »

Une femme âgée de 31 à 40 ans, urbaniste de profession, consultante mobilité dans une entreprise privée :

« Pour les personnes qui habitent vraiment dans des zones très reculées, c'est compliqué. Même parfois c'est compliqué de trouver un covoiturage. Ceux aussi qui travaillent dans des zones très reculées, ceux qui ont des horaires décalés, notamment de nuit, ça enlève tout ce qui est transport collectif. »

Un homme âgé de 41 à 50 ans, urbaniste de profession, chargé d'étude mobilité/territoires :

« Du coup, les enfants, ça semble être un problème majeur pour le report modal quand on habite à la campagne, en zone rurale. Beaucoup de gens disaient "avec les enfants, c'est impossible de gérer les transports en commun, la question des horaires pour l'amener à la nourrice, à la crèche, à l'école, le récupérer à l'heure qu'il faut", parce que du coup ça n'offre pas assez de flexibilité dans l'organisation quotidienne. »

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03686466> consulté le 26/11/2022

Document 9

Extrait de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.

**Thème 2 - L'âge industriel en France**

- Les énergies majeures de l'âge industriel (charbon puis pétrole) et les machines.
- Le travail à la mine, à l'usine, à l'atelier, au grand magasin.
- La ville industrielle.
- Le monde rural.

Parmi les sujets d'étude proposés, le professeur en choisit deux. **Les entrées concrètes** doivent être privilégiées pour saisir les nouveaux modes et lieux de production.

On montre que **l'industrialisation est un processus qui s'inscrit dans la durée, qui touche tous les secteurs de la production et qui entraîne des évolutions des mondes urbain et rural et de profonds changements sociaux et environnementaux.**

**Document 10**

Photographie de G. Agié, « Atelier de confection en haute-couture à Paris », dans *Les créateurs de la mode*, 1910.



Les créateurs de la mode à Paris en 1910 – La boîte verte consulté le 26/11/2022

## Document 11

Extraits de Manuela Martini, « Femmes et enfants, chevilles ouvrières », dans *L'Age industriel. 200 ans de progrès et de catastrophes, L'Histoire, Les Collections*, n° 91, avril-juin 2021.

Les femmes et les enfants fournissent le travail nécessaire pour accompagner la fabrication des produits par les machines dont les patrons espèrent qu'elles pourront remplacer les hommes aux salaires plus élevés. Les femmes sont aussi nombreuses dans la production de papier, les manufactures de tabac, la maroquinerie ainsi que certains métiers de la petite métallurgie, comme la coutellerie et la fabrication d'épingles ou la taille des pierres précieuses. [...]

Ces nouvelles occupations font cependant que les femmes bénéficient de rémunérations supérieures à celles des travaux agricoles en dehors de la récolte. Additionnées les unes aux autres, elles permettent aux familles ouvrières d'accéder à des produits que les populations rurales ne peuvent pas encore envisager dans leur grande majorité. Bien sûr, ces revenus sont inférieurs à ceux des hommes, d'un tiers, voire de la moitié. Dans les fabriques de poterie du nord de l'Angleterre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou encore dans les filatures de Manchester des années 1830, le salaire des femmes est entre 31 % et 53 % inférieur à celui des hommes. Le niveau de vie de ces ménages dépend néanmoins de l'apport des femmes et des enfants. Celui-ci représente entre 25 % et 40 % des revenus familiaux annuel des budgets ouvriers. [...]

Dans les ateliers sans machines motrices, où ne s'appliquent pas les premières lois sociales, les conditions de travail ne sont pas meilleures. Les journées de travail sont très longues, de l'aube jusqu'à tard le soir, voire la nuit, et le salaire moindre qu'à l'usine. Les enquêtes menées par les réformateurs sociaux sur le travail à domicile dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle révèlent que les femmes seules, devant s'occuper d'enfants en bas âge, ont les conditions de vie les plus difficiles. [...]

La diffusion rapide de la machine à coudre, une innovation technologique majeure qui se propage dans les années 1880, change les conditions de travail des femmes et leurs petites aides domestiques sans pour autant réduire les inégalités. La première loi sur le salaire minimum votée en 1915 en France concerne spécifiquement les ouvrières à domicile dans l'industrie du vêtement. [...]

Dans ce contexte, certains économistes libéraux se posent la question de la conciliation entre travail à l'usine et maternité. Conscient du caractère indispensable du travail féminin en dehors de la sphère domestique mais soucieux de préserver le rôle maternel des travailleuses, un économiste de renom tel Paul Leroy-Beaulieu s'attelle à proposer des solutions. Afin de libérer du temps de travail pour les mères de famille dans le cadre de système de rémunération à la pièce – il préconise des formes de coopération entre femmes de la même famille. « *Il est parfaitement certain que l'on ne peut mutiler les tâches pour renfermer chacune d'elles dans un espace de six heures ; mais plusieurs femmes, unies par une communauté de sang ou d'intérêt, la mère et la fille par exemple, ou bien encore deux sœurs, ne pourraient-elles s'entendre pour travailler chacune une demi-journée au même métier et se partager le salaire total ?* » [...]

La part des femmes travaillant dans l'industrie atteint même son apogée dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. En France, elle représente en 1901 un tiers de la population active du secteur secondaire et dépassent en chiffre absolu les deux millions jusqu'aux années 1930, avant que le tertiaire devienne leur domaine d'élection. Difficile d'imaginer ce que l'industrialisation aurait été sans leur présence laborieuse.

© *L'histoire*.

## Document 12

Page extraite de : Sophie Le Callennec dir., Médéric Briand, Émile François, Dominique Guimbretière, Françoise Martinetti et Élisabeth Szwarc, *CM2 Histoire et histoire des arts Géographie Enseignement moral et civique*, Hatier, collection « Magellan », 2019, p. 100.

# 44 TRAVAILLER À L'USINE

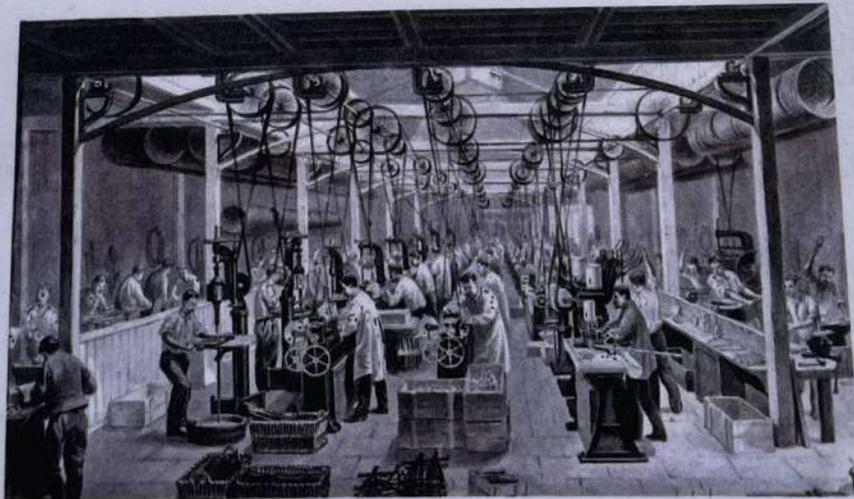
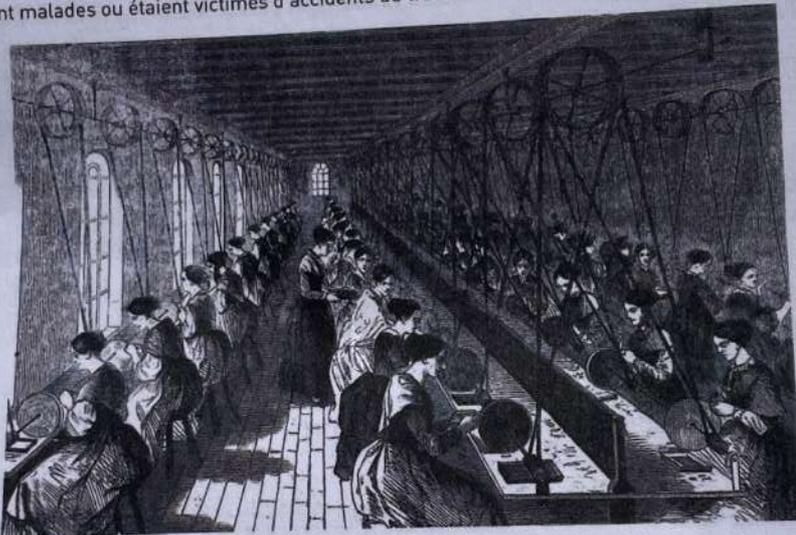
Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, certains patrons ont fait construire des usines dans lesquelles ils ont regroupé les ouvriers pour qu'ils travaillent sur des machines.

## A Le travail

Usine de fabrication de stylos-plume vers 1869  
Usine de fabrication de vélos vers 1890

Les ouvriers et les ouvrières travaillaient jusqu'à 13 heures par jour, tous les jours de la semaine, toute l'année. Ils effectuaient des travaux pénibles à côté de machines souvent dangereuses. Beaucoup tombaient malades ou étaient victimes d'accidents du travail.

- 1 Décris ces deux usines.
- 2 Repère les roues qui relient les machines à la machine à vapeur.
- 3 Imagine les conditions de travail : la chaleur ou le froid, le bruit, les gestes répétitifs, le manque de sécurité, la fatigue...



**Information aux candidats**

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettez.

**Épreuve écrite d'application dans le domaine  
Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

**Externe**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>EXT PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>EXT PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Concours Externe - Spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>EXT LR PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>EXT LR PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Troisième concours**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>3ème PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>3ème PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Second concours interne**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>2INT PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>2INT PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>

**Concours interne - spécial langue régionale**

	Concours	Épreuve	Matière
<b>Public</b>	<b>2INT LR PU</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>
<b>Privé</b>	<b>2INT LR PR</b>	<b>103B</b>	<b>9399</b>